

***Lettre ouverte adressée le 5 juillet 2024 à Monsieur le Maire de la ville de
Lambersart et à Monsieur Pierrot premier adjoint***

Monsieur le Maire, Monsieur le Premier adjoint,

Nous vous adressons ce courrier, par lequel nous vous demandons de ne pas octroyer de permis de construire concernant la vente du site Point P, rue des Blanchisseurs à Canteleu.

Dans un quartier déjà fort minéralisé, ce projet de construction ne ferait qu'amplifier la surdensité déjà élevée du quartier de Canteleu.

Vous êtes toutes et tous élus pour protéger vos concitoyens et à notre époque nul n'est censé ignorer les conséquences du dérèglement climatique.

En créant par ce projet immobilier une nouvelle zone de surchauffe urbaine vous ne ferez qu'aggraver les conséquences de ce désastre écologique.

Or, le degré d'irréversibilité des conséquences de ce projet sur la santé, sur la qualité de vie et sur l'environnement, pour nous et pour les générations à venir nous oblige à ouvrir encore plus les yeux, à agir et surtout à ne pas appuyer sur la pédale d'accélérateur nous conduisant droit dans le mur de ce qui serait une véritable catastrophe écologique.

Rappelons les risques dommageables déjà signalés dans notre dernier rapport sur ce projet :

- Risques de santé publique (*pollution, surmortalité, etc.*) ;
- Dégradation de la qualité de notre vie ;
- Explosion du trafic automobile et des deux roues ;
- Manque de stationnement et nuisances sonores des travaux ;
- Saturation des structures d'accueil (*écoles, soins, crèches, etc.*) ;
- Insécurité, dégradations et primes d'assurance en flèche ;
- Dépréciation de la valeur immobilière ;
- Fragilisation du bâti ancien des maisons de notre quartier du fait de la fragilité des sols (*nappe phréatique affleurante, phénomène de rétractation/dilatation des sols argileux*) ; etc.

Les inquiétudes, les attentes et la colère des riverains exprimées lors des « réunions de concertation » et dont la presse municipale de ces derniers jours a totalement fait fi nous conduisent à implorer notre équipe municipale afin qu'elle saisisse cette opportunité pour mettre à profit l'espace libéré par le site Point P et pour améliorer la qualité de vie des habitants en répondant à des exigences légitimes, citoyennes, écologiques payées avec leurs

impôts plutôt que de créer des nuisances aujourd'hui mais surtout demain pour nos générations futures.

Par ailleurs, nous déplorons que notre ville nous ait conviés à participer à des réunions prétendument de *démocratie participative* alors qu'il s'agissait d'invitations à une soumission librement consentie à un projet qui était déjà ficelé et que nous ne voulions pas. Et pour cause, toute la colère exprimée par les riverains lors de la dernière réunion de concertation et non relayée par la presse municipale.

Conscients que ce projet relève bien du droit privé et qu'il doit se plier aux exigences du code de l'urbanisme et du PLU3, nous sommes néanmoins intimement convaincus que la ville de Lambersart peut jouer un rôle actif et politique majeur en nous protégeant en tant que notre représentant politique et en ne jouant pas le simple rôle d'intermédiaire et de facilitateur d'une opération commerciale de « **Privé à privé** » mais qui n'en est pas moins anxiogène et dommageable pour notre qualité de vie.

Par ailleurs, plusieurs zones d'ombre subsistent pour nous :

- Comment se fait-il que nous ayons été conviés à des concertations sur un **Projet** de « *Privé à privé* » avant même que la vente ne soit conclue ?
- Comment se fait-il également que les bailleurs « **Vilogia Premium** » et le « **groupe GGL** » associés sur ce projet à 50/50 aient été choisis avant même que la vente ne soit conclue ?
- etc.

C'est la raison pour laquelle nous avons missionné un avocat Maître Riglaire pour que la légalité de chaque stade des opérations soit analysée.

Notre association s'est dotée de statuts lui permettant d'agir en justice en tant que de besoin et même au pénal s'il le fallait.

Notre souhait est tout simplement que notre quartier ne devienne pas la *face cachée* de la « **ville verte** » lambersartoise mais qu'au contraire il serve de vitrine, de modèle d'une politique de la ville harmonieuse, humaine, socialement et écologiquement plus verte, plus équitable et plus acceptable par les riverains et en tout cas moins conflictuelle en termes d'usage des espaces car pour nous : « **Derrière les arbres, il y a des vies...** »

Veuillez agréer Monsieur le Maire, Monsieur le premier adjoint, l'expression de notre considération distinguée.

Monsieur Constantin NAPOLÉON
Président l'association « **Bien vivre à Canteleu** »